

A l'Assemblée...

Sur le terrain...

VISITES DES GROUPES

Des amis de toute la circonscription en visite à l'Assemblée le 18 septembre dernier... et des élèves du lycée de Nermont, le 4 décembre... sans oublier le 8 janvier...



QUELQUES CHIFFRES

Travail parlementaire

Depuis juillet dernier, Philippe VIGIER est intervenu à 17 reprises en séance publique.

Il a posé 32 questions écrites, orales au gouvernement.

Il a signé ou cosigné 11 propositions de loi, et remis un rapport sur le projet de loi de finances 2008 concernant les provisions.

Il participe à une mission PME et s'est particulièrement impliqué dans la réforme constitutionnelle.

RENCONTRES

Bernard LAPORTE à Voves et à Janville

Le 20 décembre dernier, à l'invitation de Philippe VIGIER, Bernard LAPORTE, Secrétaire d'Etat chargé des sports, a visité le chantier du dojo de Voves puis, à Janville, l'Ecole du Petit Prince où il a rappelé le rôle primordial du sport à l'école, avant d'inaugurer le nouveau gymnase de la commune.



Xavier BERTRAND à Orgères et Voves

Le 7 janvier, Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, nous a rendu visite à l'initiative de Philippe VIGIER. Il a visité les travaux d'extension de la résidence Texier-Gallas d'Orgères, assisté aux conclusions d'une



table ronde sur la prise en charge de la maladie d'Alzheimer en Eure-et-Loir. A Voves, il a rencontré les élus et les acteurs économiques du département, puis a visité l'entreprise Briand et Gérard où il s'est entretenu longuement avec son personnel sur les projets de vie de chacun et les conditions de travail.



Depuis juillet dernier, Philippe VIGIER a fait plus de 1400 interventions, organisé plus de 70 réunions dans les communes de la circonscription. 50 communes et associations de la circonscription ont bénéficié des subventions de la réserve parlementaire.

Permanence

Vous pouvez prendre contact avec Philippe VIGIER et son équipe à sa permanence :
15, rue André Gillet 28200 CHATEAUDUN
Téléphone : 02 37 45 28 24 - fax : 02 37 45 31 58,
courriel : pv.permanencepv@orange.fr



Passion d'agir

LE JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉ

EDITO

Cette première année de législature a été particulièrement riche, tant à l'Assemblée que dans la circonscription. Sur le plan national, nous avons pris à bras le corps les grandes réformes incontournables, non encore réalisées depuis 25 ans :

- la réforme des retraites, l'an passé sur les régimes spéciaux, à présent sur la durée des cotisations
- la réforme concernant le dialogue social, la continuité du service public ; elle va se poursuivre par la modernisation de la représentativité des syndicats
- la réforme de l'enseignement supérieur, qui doit rendre nos universités plus performantes
- la modernisation de notre droit du travail ; elle doit donner plus de souplesse à l'employé comme à l'employeur
- en matière de justice, la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs
- ...et bien d'autres mesures, visant en particulier à améliorer le pouvoir d'achat des salariés (heures supplémentaires mieux payées, plus 25% et sans charges sociales). Le pouvoir d'achat constitue la première préoccupation des Français ; je veillerai à ce que tous les engagements soient tenus, en particulier sur les retraites.

En circonscription, je me suis consacré à plusieurs grands dossiers :

- celui de FLEXTRONICS et de ses sous-traitants ; je me bats depuis 8 mois pour trouver un repreneur de cette entreprise ; mais aussi, nous avons mis en place un plan ambitieux de dynamisation de tout le bassin d'emploi de Châteaudun pour recréer les emplois perdus
 - l'implantation d'une gare TGV en Eure-et-Loir dont une étude très complète nous montre avec certitude qu'elle est possible et rentable
 - le projet d'une plate forme de ferroutage dans le canton de Janville
 - la promotion des nombreux atouts de la base aérienne de Châteaudun. Nous sommes sur la bonne voie pour préserver et dynamiser ce site de première importance. La réponse tombera fin juin.
 - et puis il nous faut obtenir l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la N154, l'amélioration de la N10, la rénovation de la ligne SNCF Paris-Châteaudun-Tours
 - ...sans oublier l'avenir de notre hôpital qu'il faut accompagner dans le retour à la qualité en mettant en place de nouvelles coopérations avec des établissements proches.
- Tout cela, nourri par de rencontres à l'occasion de nombreuses manifestations, de réunions dans vos communes, avec vous, avec vos élus. 8 cantons, 149 communes : pas une ne sera oubliée. Pour tout vous dire, entre l'hémicycle et sa circonscription, le temps paraît bien court à votre député, mais la passion d'agir avec vous est au rendez-vous.



Philippe Vigier
Député d'Eure-et-Loir

Philippe Vigier

REDYNAMISATION ÉCONOMIQUE

➤ Nous devons faire face aux importantes mutations économiques subies par notre bassin de vie, en particulier à la suite de la fermeture de Flextronics, laquelle, avec les sous-traitants, concerne 750 emplois.

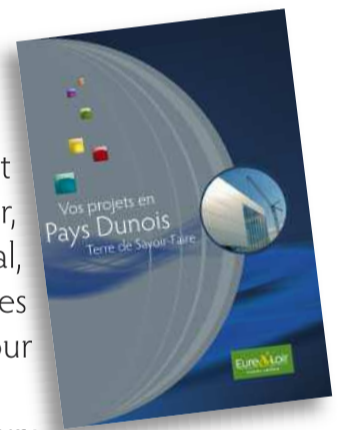
Le 24 avril dernier, devant tous les acteurs écono-

Notre développement économique

miques et les élus du bassin Dunois et en présence du préfet d'Eure-et-Loir, du président du Conseil général, Philippe VIGIER a présenté les grandes lignes du plan de redynamisation pour le sud du département.

De quoi s'agit-il ? Pour le sud de l'Eure et Loir, de se doter de moyens indispensables à notre développement économique :

- une offre de terrains d'activités adaptés à la demande
- des locaux d'entreprises
- une nouvelle filière industrielle autour des débouchés de l'Agriculture et de l'environnement s'appuyant sur les entreprises existantes, de Châteaudun à Auneau.
- un nouveau pôle de compétitivité : Elastopôle.
- un réseau haut-débit performant pour tous.
- des formations adaptées aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi.
- une véritable promotion économique du territoire
- des aides économiques adaptées à chaque entreprise



Une loi qui modernise le contrat de travail

- Le projet a été élaboré en concertation étroite avec les partenaires sociaux au travers d'un accord national interprofessionnel. La loi, votée en avril 2008
- réaffirme que la forme normale et générale de la relation de travail est le contrat à durée indéterminée.
 - permet au salarié et à l'employeur de rompre le contrat de travail d'un commun accord, avec une indemnité de rupture spécifique.
 - crée le contrat pour la réalisation d'un objet défini. A durée déterminée comprise entre dix-huit et trente-six mois, il est destiné aux ingénieurs et aux cadres.
 - abaisse de deux ans à une année la durée d'ancienneté nécessaire pour prétendre aux indemnités de licenciement.
 - réduit à une année (au lieu de trois) la condition d'ancienneté pour bénéficier de l'indemnisation conventionnelle de la maladie.
- Voilà un certain nombre d'avancées significatives.

OGM : un texte équilibré.

- Gouvernement de gauche ou de droite, avec ou sans Dominique Voynet : depuis 10 ans la France a fait tout et son contraire... La loi votée au printemps met de l'ordre. Philippe VIGIER, porte-parole du Nouveau Centre sur le sujet, a voté ce texte, parce qu'il répond à trois conditions auquel son métier de biologiste le rend particulièrement sensible :
- un meilleur encadrement des cultures OGM
 - la possibilité de poursuivre ces cultures et les recherches
 - la transparence nécessaire à l'égard des consommateurs
- Il garantit ainsi à la fois la sécurité et la souplesse.

Au nom de son groupe, Philippe VIGIER a proposé qu'un collège « ad hoc » de scientifiques issus des académies des Sciences des pays européens soit compétent pour suivre la mise en œuvre des OGM et émettre des avis contraignants. En effet, c'est naturellement du niveau scientifique européen que doivent provenir les prescriptions en la matière.



Révision constitutionnelle : deux réformes indispensables.

- La Réforme constitutionnelle, parce qu'elle renforce le rôle du Parlement, répond à une modernisation nécessaire de nos institutions. Avec le Nouveau Centre, Philippe VIGIER a obtenu, avec Charles de COURSON
- que les budgets de l'Etat ne soient plus votés en déficit comme c'était le cas depuis 30 ans
 - le référendum d'initiative populaire : ce qui veut dire que, comme le Parlement, les citoyens eux-mêmes pourront le provoquer sur une question majeure.



- L'étude a été commandée par la communauté de communes des «Trois Rivières», dont Philippe Vigier est le président. Avec la participation du Département, elle a porté sur

Arrêt TGV dans le sud de l'Eure-et-Loir: une étude **prometteuse**.

l'ensemble de la ligne TGV Atlantique, de Voves à Courtalain en passant par Bonneval. Elle conclut que l'implantation d'une gare à la bifurcation de la ligne vers l'ouest et le sud-ouest (plus tard vers l'Espagne), serait non seulement faisable à moindre coût, mais aussi tout à fait rentable. Arrou-Courtalain à 33 minutes de Paris, avec un potentiel de 290000 voyageurs/an : cet arrêt peut être une réalité dans quelques années. Avec toutes les forces vives du département, avec le département du Loir-et-Cher qui soutient ce projet, nous nous battons pour cela.



Fusion DDE-DDAF : en Eure-et-Loir, c'est la **DDAF** qui prendra les choses en main.

- La fusion entre directions départementales de l'équipement (DDE) et directions départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) est une excellente mesure, qui fera faire des économies et gagner en efficacité. Philippe VIGIER, avec les autres parlementaires, a demandé à ce que ce soit la DDAF qui pilote le regroupement en Eure-et-Loir. Il a été entendu.

Haut débit : enfin une couverture complète et performante pour le pays dunois, et bientôt pour le pays de Beauce

C'est très important pour le développement des entreprises, mais aussi pour les particuliers : avant la fin de l'année, la région dunoise sera dotée d'un réseau haut débit performant de 3 mégas en voie descendante (téléchargement), de 2 mégas en voie montante (envoi de mails et de fichiers). Ceci, grâce à l'effort conjoint des communautés de communes, du Syndicat départemental d'électricité, du Département, de la Région et de l'Europe. Il en coûtera aux particuliers abonnés 50 euros d'accès aux services, et entre 30 et 40 euros d'abonnement mensuel. Philippe Vigier soutient la récente initiative du Pays de Beauce qui veut couvrir entièrement son territoire en haut-débit.

EMPLOI

Pour accompagner la **redynamisation** économique, les Aides à Finalité Régionale (AFR)



Hubert FALCO, le Secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire, est venu l'annoncer à Châteaudun le 23 avril dernier : les bassins d'emploi de Châteaudun et de Nogent le Rotrou vont être classés en zone AFR. Qu'est-ce que cela signifie ? Que sur ces territoires, les pouvoirs publics (Etat et collectivités locales) pourront, jusqu'en 2013, allouer des aides aux grandes entreprises et des aides à taux majorés pour les PME sur leurs investissements productifs (terrains, bâtiments, équipements) et pour les créations d'emplois liées. En bref, un puissant moyen d'accompagnement du développement des entreprises, donc de créations d'emplois.

LOGISTIQUE

Un projet de ferroutage dans le canton de Janville : une formidable opportunité de **développement durable**.

- L'Eure-et-Loir et le Loiret ont lancé une étude de faisabilité d'une gare de ferroutage ; ce serait un puissant levier de développement pour le sud-est de notre département, afin de diminuer le nombre de camions sur nos routes. Bref, un projet qui s'inscrit dans un développement durable.

EDUCATION

Les écoles de Saint-Jean à Châteaudun : deux classes sauvées

- Philippe VIGIER est intervenu auprès du Préfet d'Eure-et-Loir afin que soit préservé le nombre de classes dans le quartier Saint-Jean de Châteaudun, à l'école élémentaire Edouard CANIAUX et à l'école maternelle « Ile de Chemars ». 3 suppressions étaient envisagées pour la rentrée prochaine : une seule classe fermera à l'Ecole Edouard CANIAUX. D'une part le quartier Saint Jean est en pleine expansion, d'autre part ces écoles accueillent des enfants en grande difficulté ; le Préfet s'est montré sensible à ces raisons.

Auneau-Maintenon : il nous manque un lycée

- En écrivant au Ministre de l'Education Xavier DARCOS, au recteur de l'Académie et à François BONNEAU, président de la Région, Philippe VIGIER a décidé d'ouvrir le dossier d'un nouveau lycée dans les cantons d'Auneau et Maintenon. Leur population, attirée par l'implantation de nouvelles entreprises comme Andros, a augmenté de 25% en 5 ans ; ce sont pour la plu-



part des familles avec de jeunes enfants. L'organisation des transports vers les lycées chartrains n'est pas satisfaisante et si l'on y prend garde, nos écoliers iront à Etampes, Angerville ou Rambouillet ; quand ils seront étudiants, ils ne reviendront pas en Eure-et-Loir. Pour l'instant, le Rectorat avance des statistiques démographiques concernant l'ensemble de l'Eure-et-Loir, et la Région ne répond rien... Philippe VIGIER a bien l'intention d'insister.

